

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 10 mars 2005

N° 12187-05

MATERIAU PRESENTE PAR :

REFERENCE COMMERCIALE : 2107

DESCRIPTION SOMMAIRE : Feuille souple de PVC plastifié et ignifugé dans la masse
Masse surfacique : 1700 g /m²
Epaisseur : 1,2 mm
Coloris présentés : une face blanche ou grise/
l'autre noire

NATURE DES ESSAIS : Essai au brûleur électrique

CLASSEMENT

M2

DURABILITE DU CLASSEMENT : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 12187-05 du 10 mars 2005
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
M. WERSCHINE



Au Bouchet, le 10 Mars 2005

Responsable de l'essai

DUPLICATA
B. KERHOAS



Nota : sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé

